



Délits contre le patrimoine (habitations, commerces, entreprises)

| Date | Où | Endroit | Modus |
|---|-------------------------|--------------------|--|
| Bogis-Bossey : | | | |
| 28 | Rte de Crassier | Villa | Vol par effraction. Arraché le cylindre de la porte d'entrée et coupé les fils de l'alarme. |
| Chavannes-de-Bogis : | | | |
| 31 | Ch des Amandiers | Parking souterrain | Vol par effraction. Porte d'entrée forcée et plusieurs véhicules endommagés et visités. |
| Divers : 5 vols à l'étalage ont eu lieu dans le centre commercial | | | |
| Chavannes-des-Bois : | | | |
| 20 | Dauphine | villa | Vol par introduction clandestine. Porte d'entrée laissée ouverte |
| Commugny : | | | |
| 21 | Rte de Genève | cave | Vol par effraction dans une cave d'immeuble |
| Coppet : | | | |
| 07 | Collège de Terre Sainte | vestiaire | Vol d'une clé de voiture puis du porte-monnaie laissé dans cette derrière parquée sur les places du collège. |
| 30 | Collège de Terre Sainte | bureau | Vol simple dans le bureau des professeurs de gym |
| Crans-près-Céligny : | | | |
| | | | Rien à signaler sur votre commune pour cette période |
| Founex : | | | |
| 17 | Parking centre sportif | Véhicules | Vol par effraction. Plusieurs véhicules ont été visités. |
| Mies : | | | |
| 23 | Chemin des Ouches | Villa | Vol par effraction, escaladé par la chéneau, et forcé jardin d'hiver se trouvant à l'étage |
| Tannay : | | | |
| 27 | Rte du Village | Villa | Vol par effraction, accéder au balcon par escalade puis brisé vitre d'une fenêtre. |
| 27 | Vieux-Pressoirs | Villa | Vol par effraction. Forcé les volets |
| 30 | Chemin de la Dôle | Villa | Vol par introduction clandestine. Pénétré par porte sous-sol laissée ouverte. |

Conseil du mois :

Résumé très succinct d'une étude sur le comportement des cambrioleurs (l'étude mentionne d'autres éléments de décision).

Une étude criminelle a été faite auprès de deux groupes de personnes. L'un était composé de cambrioleurs et l'autre, appelé pour la circonstance « groupe de contrôle », de non-cambrioleurs. L'étude devait permettre de comprendre ce qui pouvait inciter les intéressés à commettre un cambriolage.

La méthode consistait, dans un premier temps, à présenter des photographies de maisons et de demander ce qui motivait à cambrioler ou non et ce qui était attractif ou dissuasif. Le second test montrait sur certaines photos des changements sur les éléments physiques et environnementaux.

Quelques résultats :

Les cambrioleurs étaient significativement plus aptes à reconnaître certains événements qui avaient changé lors du second test. Ces résultats montrent l'importance de l'expérience dans les explications de la prise de décision des cambrioleurs. Il est clair que les habitations semblant inoccupées et facilement accessibles sont des cibles attrayantes pour les deux groupes de personnes. Il est intéressant de noter que la présence d'un chien ou l'installation d'une alarme semblent être un facteur protecteur, mais pas autant que des signes de présence dans la maison. En outre, il est intéressant de voir que la présence d'une seconde serrure était un facteur démotivant pour le groupe contrôle mais très peu pour le groupe des cambrioleurs.

Cette étude démontre, entre autres, clairement que les cambrioleurs de l'échantillon basent leur décision sur des éléments et indices environnementaux. Les deux groupes observent beaucoup les signes d'occupation, par **exemple une auto garée devant le domicile, de la lumière et du bruit à l'intérieur du logement**, et peu la présence d'un système de fermeture supplémentaire.

(Criminal expertise and offender decision making : experimental study of the target selection process in residential burglary ; Richard Wright, Robert H. Logie et Scott H. Decker, 1995)

L'étude en question met en évidence l'importance de simuler une présence à son domicile. Notre conseil du mois d'octobre dernier est donc d'actualité !

Conseils

- Fermez systématiquement à clé votre habitation, que vous soyez chez vous ou non !
- Ne laissez jamais vos fenêtres et portes-fenêtres en "imposte" pendant vos absences (même pour un court instant).

Laissez de l'éclairage dans la maison, raccordé à des minuteries (dès 16h00 entre octobre et février), afin de simuler une présence (autres simulateurs de présence : radio, TV). Utilisez des lampes économiques qui ne chauffent pas et qui ne consomment que peu d'énergie.